



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Politique a l'egard des retraites

Question écrite n° 18117

Texte de la question

M. Leonce Deprez se referant a ses declarations de novembre 1993 annoncant qu'une loi sur les fonds de pension serait votee au printemps demande a M. le ministre de l'economie de lui preciser les perspectives de depot sur le bureau du Parlement de ce projet de loi. Il souligne l'interet et l'importance qui s'attachent a la mise en oeuvre rapide de fonds de pension, pouvant selon ses propres termes (22 mars 1994) enrichir le regime actuel de retraite par repartition. Des reflexions et propositions ayant ete formulees depuis de nombreuses annees et lui-meme ayant, a la demande du Premier ministre, anime une nouvelle mission de reflexion, il apparait que ce dossier est suffisamment consensuel, pour pouvoir etre presente au Parlement et apporter une contribution positive a l'avenir des retraites en France.

Texte de la réponse

Dans le cadre de la mission de reflexion sur les fonds de pension qui lui a ete confiee par le Premier ministre, le ministre de l'economie a etudie les differentes modalites de constitution de fonds de pension envisageables en France. Il a engage une serie de consultations avec les partenaires sociaux pour determiner dans quelle mesure et a quelles conditions des fonds de pension pourraient permettre aux Francais qui le souhaiteraient d'anticiper la baisse a venir de leur taux de remplacement et de se constituer un complement de retraite. Il a suivi avec interet les consultations que les parlementaires ont menees avec les partenaires sociaux. L'analyse des differentes auditions pratiquees a cette occasion a permis de constater que les approches de ce dossier restaient marquees par une grande diversite. Au vu de ces differents elements, il a estime que la necessite de degager un consensus tres large sur le dossier des fonds de pension justifiait une reflexion complementaire.

Données clés

Auteur : [M. Deprez Léonce](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 18117

Rubrique : Retraites : generalites

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 septembre 1994, page 4539

Réponse publiée le : 5 décembre 1994, page 6042